



Conseil municipal | Séance du 1 juillet 2021

Extrait du registre des délibérations

**Délibération n°2021-07-01-4 | Finances communales - Décision modificative n°4 - Budget principal de la ville
Sur le rapport de Monsieur Moyse Joachim**

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 25

Date de convocation : 25 juin 2021

L'An deux mille vingt et un, le 01 juillet, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Monsieur Edouard Bénard, Madame Murielle Renaux, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Christine Leroy, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Monsieur Jocelyn Chéron, Monsieur Johan Quérue, Madame Alia Cheikh, Madame Noura Hamiche.

Etaient excusés avec pouvoir :

Monsieur Ahmed Akkari donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Madame Najia Atif donne pouvoir à Monsieur Edouard Bénard, Madame Agnès Bonvalet donne pouvoir à Madame Nicole Auvray, Madame Juliette Biville donne pouvoir à Monsieur David Fontaine, Monsieur Romain Legrand donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Carollane Langlois donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérue.

Etaient excusés :

Monsieur Brahim Charafi, Madame Sarah Tessier.

Secrétaire de séance :

Monsieur Gonçalves José

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales notamment son article L1612-11,
- L'instruction budgétaire et comptable M14,
- La délibération n°2020-12-10-10 du Conseil municipal du 10 décembre 2020 adoptant le budget primitif du budget principal de la ville pour l'exercice 2021,
- La délibération n°2021-02-25-03 du Conseil municipal du 25 février 2021 adoptant la décision modificative n°1 du budget principal de la ville pour l'exercice 2021,
- La délibération n°2021-02-25-17 du Conseil municipal du 25 février 2021 adoptant la décision modificative n°2 du budget principal de la ville pour l'exercice 2021,
- La délibération n°2021-04-22-3 du Conseil municipal du 22 avril 2021 adoptant la décision modificative n°3 du budget principal de la ville pour l'exercice 2021,

Considérant :

- La nécessité d'ajuster les crédits de dépenses et de recettes,

Décide :

- D'adopter la décision modificative comme suit :

I . SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
				1,00 €
Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	Montant
DASFVA	▪ Autres services extérieurs	6288	011	3 000,00 €
	▪ Fournitures de petit équipement	60632	011	2 000,00 €
	▪ Autres services extérieurs	6288	011	-11 000,00 €
DBM	▪ Documentation générale et technique	6182	011	-96,00 €
	▪ Droits d'utilisation - informatique en nuage	6512	65	96,00 €
DDT	▪ Autre service extérieur	6288	011	-1 563,86 €
DST	▪ Fournitures autres bâtiments	6068	011	-1 628,06 €
	▪ Fournitures de petits équipements ateliers	60632	011	-2 910,49 €
	▪ Contrats de prestations de services - ODS	611	011	23 500,00 €
	▪ Eau	60611	011	120 000,00 €
	▪ Chauffage Bâtiments -P2	6156	011	40 000,00 €
	▪ Chauffage Piscine -P2	6156	011	50 000,00 €
	▪ Chauffage Château Blanc - R2	6156	011	30 000,00 €
DUNSI	▪ Autres frais	6288	011	30 000,00 €
DFCP	▪ Enveloppe provision finances		011	-281 396,59 €

RECETTES					1,00 €
Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	Montant	
DFCP	▪ Cession à l'euro symbolique : rue Fernand-Léger	7788	77	1,00 €	

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES					914 805,43 €
Directions	Objet	Nature comptable	chapitre	montant	
DDT	▲ NPNRU APCP				
	▪ Médiathèque - subvention ANRU	1321	13	403 548,90 €	
	▪ Médiathèque - subvention REGION	1322	13	-144 000,00 €	
	▪ Médiathèque - subvention METROPOLE	13251	13	-110 441,89 €	
	▪ Libérations foncières -subvention ANRU	1321	13	-347 096,66 €	
	▪ Ingénierie - mémoire de quartier	1321	13	20 000,00 €	
	▪ SORANO - subvention ANRU	1321	13	926 858,00 €	
	▪ Marché - subvention REGION	1322	13	-1 299,19 €	
	▪ Marché - subvention METROPOLE	13251	13	-973,73 €	
	▪ Liaison inter quartier - subvention ANRU	1321	13	11 810,00 €	
DFCP	▪ Cession à l'euro symbolique : rue Fernand-Léger	2111	041	156 400,00 €	

DEPENSES					914 805,43 €
Directions	Objet	Nature comptable	chapitre	montant	
DASFVA	▪ Matériel Centres	2184	21	6 000,00 €	
	▪ Autres immobilisation corporelles	2188	21	7 000,00 €	
DDT	▪ Etudes urbaines - centre ancien	2031	20	130 000,00 €	
	▪ Travaux réserves foncières - démolition Toufflet	2128	21	40 000,00 €	
	▲ NPNRU APCP				
	▪ Médiathèque	2115	21	958 100,00 €	
	▪ SORANO	2115	21	-745 738,74 €	
	▪ Liaison inter quartier	2128	21	-125 187,00 €	
	▪ Ingénierie - mémoire de quartier	2188	21	11 563,86 €	

DST	▪ Matériel technique	2158	21	677,47 €
	▪ Outillage des ateliers bâtiments	2188	21	3 861,08 €
DUNSI	▪ Matériel de bureau et informatique	2183	21	9 300,00 €
	▪ Concession et droits similaires	2051	20	65 690,00 €
DFCP	▪ Cession à l'euro symbolique : rue Fernand-Léger	204423	041	156 400,00 €
	▪ Enveloppes provisions Finances		21	397 138,76 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 33 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 02/07/2021

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20210701-lmc122165-DE-1-1

Affiché ou notifié le 6 juillet 2021